Communiqué de presse

Embargo jusqu'au 25 juillet 2025 à 6h50

Information réglementée – informations confidentielles

Orange Belgium et Proximus signent un protocole d'accord (MoU) pour étendre le déploiement de la fibre et l'accès aux réseaux gigabit en Wallonie

Ce protocole d'accord concrétise la volonté commune des opérateurs d'unir leurs forces pour étendre le déploiement de la fibre et l'accès aux réseaux gigabit dans les zones wallonnes moins densément peuplées. La collaboration permettrait aussi à un plus grand nombre d'utilisateurs de profiter des avantages et de la vitesse des réseaux gigabit existants, tout en limitant les travaux de construction.

Les réseaux gigabit, dont la fibre, sont essentiels pour stimuler l'innovation, renforcer l'économie et permettre aux citoyens de suivre le rythme de la transformation digitale de la société. À l'heure où l'Europe investit massivement dans les technologies de réseau de pointe, les citoyens et les entreprises éloignés des grands centres urbains devraient pouvoir profiter, eux aussi, de ces développements.

Orange Belgium et Proximus concluent aujourd'hui un protocole d'accord couvrant la Wallonie exprimant ainsi leur volonté d'unir leurs forces pour promouvoir une approche efficiente, inclusive et durable du développement numérique dans la Région.

La collaboration envisagée profitera à près de 1,4 million de foyers et entreprises situés dans les zones à densité de population moyenne à faible. Dans les grandes villes et les zones très densément peuplées, Orange Belgium et Proximus continueront néanmoins à déployer leurs réseaux respectifs de manière indépendante.

Dans les zones à densité moyenne, Proximus, via sa coentreprise Unifiber détenue conjointement avec Eurofiber, continuera le déploiement de la fibre de bout en bout (FTTH) auprès de 600.000 foyers et entreprises et accueillera progressivement des clients d'Orange Belgium.

Dans les zones à plus faible densité Orange Belgium et Proximus uniront leurs forces pour rendre la fibre (FTTH) accessible à quelque 200.000 foyers et entreprises. Les volumes seront répartis de manière équitable en privilégiant les modes de déploiement les plus efficients sur le plan financier. Proximus bénéficiera d'un accès au réseau fibre d'Orange Belgium, et inversement, Orange Belgium bénéficiera d'un accès aux réseaux fibre de Proximus.

La collaboration envisagée permettra ainsi de couvrir environ 70 % des habitations wallonnes avec un réseau FTTH (Fiber-to-the-Home).

Dans les zones les moins peuplées, Proximus proposera ses services à environ 600.000 foyers via le réseau Hybrid Fiber Coax (HFC) d'Orange Belgium, ce qui lui permettra d'étendre sa couverture gigabit à toute la Wallonie.

Cette recherche de complémentarité évite la multiplication des chantiers. Elle permet également un déploiement plus rapide, limite les nuisances pour les riverains et assure une meilleure coordination de chantiers avec les autorités locales et une maîtrise des coûts. Ce sont autant d'atouts pour accélérer la transition numérique en Wallonie.

La signature de ce protocole d'accord est le fruit de discussions constructives menées ces derniers mois, elles-mêmes faisant suite aux déclarations de l'IBPT et de l'ABC, qui s'étaient déclarés disposés, en octobre 2023, à examiner de possibles collaborations entre opérateurs.

Les conditions de mise en œuvre de ce protocole d'accord feront préalablement l'objet de discussions avec l'Autorité belge de la Concurrence et l'IBPT.

Aucun autre détail ne sera communiqué d'ici la signature officielle d'un accord de collaboration, attendue au plus tôt au quatrième trimestre de cette année.

Xavier Pichon, Chief Executive Officer chez Orange Belgium : *« Le leadership en matière d'infrastructures réseaux constitue l'un des piliers majeurs de notre stratégie « Lead the Future ». Notre réseau HFC en propre complété par nos accords avec Wyre fournit déjà un accès 1Gbps à l'échelle nationale. Nous sommes très satisfaits de la signature de ce pré-accord avec Proximus qui permettra l'accès aux réseaux gigabit à un nombre plus élevé de foyers et d'entreprises wallonnes et un déploiement du FTTH discipliné, optimisé et responsable afin de limiter au maximum les travaux de voirie et les perturbations clients. »*

Jan Van Acoleyen, CEO ad interim de Proximus : « *La collaboration entre opérateurs est un levier puissant pour accélérer et étendre la digitalisation en Belgique. Tous les acteurs y gagnent : citoyens, entreprises et opérateurs. Le protocole d'accord entre Proximus et Orange Belgium pour la Wallonie rejoint la même dynamique de coopération envisagée des opérateurs en Flandre. Cette approche nous permet d'optimiser nos investissements, mais surtout d'offrir à nos clients une connectivité gigabit plus accessible et plus durable. Nous poursuivrons les négociations constructives entre opérateurs, toujours en étroite collaboration avec les autorités de la concurrence, afin de réaliser cette ambition bénéfique pour l'ensemble du pays. »*

A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec un chiffre d'affaires de 1.993,7 millions d'euros, 3,5 millions de clients mobiles et plus de 1 millions de clients haut débit fixe au 31 décembre 2024, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg. Grâce à ses propres réseaux fixe et mobile, il propose tant aux clients résidentiels qu'au marché professionnel des services de connectivités fixes et mobiles et des offres convergentes (internet, téléphonie, télévision, y compris des contenus TV originaux : Be tv, VOOsport, …). En tant qu'opérateur responsable, Orange Belgium investit pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des pratiques numériques durables et inclusives. Orange Belgium est aussi un opérateur wholesale qui propose à ses partenaires l'accès à son infrastructure ainsi qu'un vaste portefeuille de services de connectivité et de mobilité, qui inclut des offres articulées autour du big data et de l'Internet of Things (IoT).

Orange Belgium est une filiale du groupe Orange, présent dans 26 pays avec une base totale de 291 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2024. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations, sur le web et votre mobile : corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez-nous sur X : @pressOrangeBe

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse
Sven Adams – sven.adams@orange.com +32 (0)486 36 47 22
press@orange.be

Relations investisseurs
Koen Van Mol - koen.vanmol@orange.com +32 (0)495 55 14 99
ir@orange.be

Plus d'informations sur www.proximus.com/press
Service de presse : +32 2 202 44 44

Haroun Fenaux
+32 476 60 03 33

Fabrice Gansbeke
+32 472 050 702

E-mail : press@proximus.com

À propos du Groupe Proximus
Le Groupe Proximus (Euronext Bruxelles : PROX) est un fournisseur de connectivité et de services IT et digitaux innovants basé à Bruxelles. Le Groupe s'engage activement à construire un monde connecté et sécurisé, pour une société plus prospère.

Le segment domestique fournit des services télécoms et IT de pointe dans le Benelux. En Belgique, le Groupe Proximus offre ses produits et services métiers sous les marques Proximus, Mobile Vikings et Scarlet sur le marché résidentiel et Proximus NXT sur le marché des entreprises. Le Groupe est également actif aux Pays-Bas (Proximus NXT) et au Luxembourg (Tango et Proximus NXT).

Proximus Global regroupe les activités internationales du Groupe, en réunissant les atouts de BICS, Telesign et Route Mobile. Couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, des services P2P Voice & Messaging à la mobilité, en passant par le CPaaS et l'identité digitale, Proximus Global dispose de tous les atouts pour s'imposer en leader mondial des communications digitales.

Déterminé à déployer le meilleur réseau gigabit de Belgique, le Groupe Proximus joue un rôle central dans l'émergence d'écosystèmes digitaux inspirants et promeut une culture motivante et des méthodes de travail stimulantes. Forte de ces atouts, Proximus est déterminée à œuvrer pour une société digitale inclusive et durable, enchanter ses clients en leur offrant une expérience incomparable et garantir une croissance rentable de ses activités domestiques et internationales, créatrice de valeur à long terme pour ses parties prenantes.

Fin 2024, le Groupe Proximus générait un chiffre d'affaires sous-jacent de 6.430 millions d'euros et employait 13.131 collaborateurs, tous animés par la mentalité "Think possible" de Proximus et engagés à offrir une expérience supérieure aux clients.

Pour plus d'informations, surfez sur www.proximus.com et www.proximus.be.